



PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2015

Présents : Christian BOREL Lorraine BUISSON, Caroline CHAMBONNIERE, Francis ESCALLIER, Joseph FAURE, Roger MAMO, Jacqueline SIMON, Alain TOURN.

Absents : Roland MULLER (procuration à Roger MAMO), Laurent REYNAUD, André ROULET, (procuration à Christian BOREL)

Conseillers en exercice	11
Conseillers absents	3
Procuration	2

Table des matières

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2015	1
1 Transports scolaires.	2
2 APPROBATION DU PV PRÉCÉDENT	2
3 Convention de déneigement de la commune de Montgardin avec SIRC.	2
4 Église : Restauration du tableau de la nativité.	2
5 Américains : visite des descendants Ferrand.	3
6 Dégâts des eaux à l'appartement de l'école	3
7 Programme de voirie : consultation d'entreprises.	3
➤ Récapitulatif des tâches	3
8 Transports publics organisés par le Conseil Général.	5
9 CESU (Chèque Emploi Service Universel)	5

1 TRANSPORTS SCOLAIRES.

Des parents ont fait part au maire de leur inquiétude quant au danger que représente la traversée de la RN 94 pour les enfants du Saruchet à leur retour de leur établissement scolaire de Gap ou de La Bâtie Neuve.

Le maire a invité ces parents à présenter leurs doléances devant le conseil municipal.

Le maire rappelle qu'en décembre 2008 une solution avait été mise en place pour que les enfants du Saruchet poursuivent leur trajet jusqu'à la gare de Chorges pour descendre du car devant les établissements Ceas lors de son retour sur Gap.

Malheureusement, cette solution est tombée rapidement en désuétude à cause du refus des enfants.

Le maire prend acte de l'inquiétude des parents et la partage complètement. Il demandera audience au président du conseil départemental ainsi qu'à la DIRMED pour essayer d'obtenir un aménagement plus approprié des dispositions adoptées en 2008.

2 APPROBATION DU PV PRÉCÉDENT

Le PV du Conseil du 4 août 2015 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

3 CONVENTION DE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE DE MONTGARDIN AVEC SIRC.

Le maire rappelle que par courrier du 11 août 2015 il a demandé au président du Syndicat Intercommunal Routier de Chorges de conclure une convention avec la commune de Montgardin permettant son déneigement dès la saison d'hiver 2015-2016.

Il souligne que la commune de Montgardin en sa qualité de membre fondateur du SIRC est en droit de bénéficier de cette prestation.

4 ÉGLISE : RESTAURATION DU TABLEAU DE LA NATIVITÉ.

Par arrêté du 24 mars 2015, Monsieur le Préfet a inscrit au titre des monuments historiques un tableau de l'église de Montgardin « Nativité. »

Le conseil municipal du 5 mai 2015, a décidé d'engager le protocole d'expertise pour la restauration de ce tableau.

Après consultation de trois restaurateurs expérimentés et après avis d'experts (Mme le Conservateur des antiquités et objets d'art du Département des Hautes-Alpes, et Monsieur le Responsable de l'art sacré pour le diocèse), le conseil municipal a décidé de confier cette restauration au mieux-disant. Son coût a été arrêté à la somme de 3230 €.

Considérant l'intérêt culturel que représente ce projet, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, sollicite une subvention pour sa réalisation auprès de :

- DRAC PACA
- l'Agence Culturelle du Département. des Hautes-Alpes.

D'autre part, le musée de Gap organise une exposition à partir du mois de novembre 2015 sur le thème "des Rois Mages" et notre tableau après restauration pourrait faire partie de cette exposition. De ce fait et pour bénéficier de cette opportunité très valorisante pour notre commune, le conseil municipal sollicite une dérogation autorisant l'exécution des travaux de restauration avant la notification de la subvention sollicitée.

5 AMÉRICAINS : VISITE DES DESCENDANTS FERRAND.

Le maire donne lecture de la lettre adressée par la famille FINGER, descendant américain de la famille Ferrand native de Montgardin.

Il exprime ses profonds remerciements à tous ceux qui ont participé à la préparation de la réception qui a été donnée à l'occasion de la visite de nos "cousins américains".

6 DÉGÂTS DES EAUX À L'APPARTEMENT DE L'ÉCOLE

Le 14 août 2015, le locataire de l'appartement de l'école a occasionné un dégât des eaux au plafond de la cantine scolaire.

Dès le 15 août le maire est intervenu auprès de l'assurance de la commune et auprès de celle du locataire.

Eu égard à la complexité du dossier en matière d'assurances, le maire demande que l'ouvrier communal reprenne par une couche de peinture les dégâts provoqués au plafond.

Les frais de cette opération seront répercutés auprès de l'assurance du locataire via l'intervention de l'assureur de la commune.

7 PROGRAMME DE VOIRIE : CONSULTATION D'ENTREPRISES.

Après un recensement, par la commission de voirie, des travaux nécessaires à la maintenance de la voirie communale, le maire a lancé une consultation des entreprises COLAS, AMCV et Routière du Midi.

➤ RÉCAPITULATIF DES TÂCHES

N° Voie	Nom	Longueur	État actuel	Travaux à faire
CR 10	Chemin de la Chapelle	500 m	Chemin empierré	Revêtement bitumineux

N° Voie	Nom	Longueur	État actuel	Travaux à faire
VC 23	Chemin des Proux	500 m	Accotement dégradé	Conforter le revêtement
Croisement VC 23 et RD 93		20 m	Surface dégradée	Reprendre le revêtement et rechercher une solution pour éviter une dégradation trop rapide
VC 11 au-dessus du monastère Notre-Dame. De nombreuses dégradations				À réparer après un diagnostic
Plate-forme entre le début de la VC 3 et de la fin RD 93	Les Massots	100 m ²	Surface dégradée	À réparer
VC 3 accotements au-dessus de la ferme Astier et vers le pont du Bridon			Accotements dégradés	À réparer après diagnostic.
VC 5	Les Aroncis (virage avant l'habitation de Claude Borel)	100 m ²	Virage très dégradé	À réparer
VC 14 bis	Chemin G Rispaud.		Route dégradée	Faire un diagnostic pour évaluer les réparations.
VC 12	« Chemin Rougny Pierrot »		Chaussée dégradée à partir du pont SNCF jusqu'aux habitations (50 m)	À réparer
Chemin rural depuis le pont de Pierrot ARLABOSSE jusqu'à l'embranchement des Césarès				Revoir l'enrobage et l'entretien éventuel des fossés et revers d'eau.

N° Voie	Nom	Longueur	État actuel	Travaux à faire
Intersection du chemin du poney club et de la voie communale menant aux Collets				Faire reprise de la chaussée suite aux travaux de réparation de la canalisation d'eau communale
Rue de Chabrières devant MOURRE jusque devant FAURE Romain (lot. Saruchet)				Faire un raccord avec le goudronnage du Saruchet 2

8 TRANSPORTS PUBLICS ORGANISÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL.

Le mardi 28 juillet 2015, le président du Conseil Général avait convié à Chorges les maires pour une discussion relative à la réorganisation des transports publics organisés par le Département.

À l'occasion de ces échanges, les responsables du service des transports publics ont regretté la faible utilisation de ces transports. Le maire de Montgardin est alors intervenu pour demander une meilleure information du public notamment sur les horaires de passage.

Le Conseil Départemental vient de nous transmettre les horaires des services cadencés. Le maire propose que, s'inspirant du schéma de distribution du "Miroir de Montgardin", les élus distribuent dans les secteurs qui leur sont habituellement affectés ces horaires.

9 CESU (CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL)

Un parent, a demandé à bénéficier de la possibilité du paiement par chèque emploi service universel afin de s'acquitter des frais de garderie de l'école de Montgardin.

- Considérant que les collectivités peuvent librement décider d'accepter ou de refuser ce type de règlement (libre administration des collectivités territoriales).
- Considérant la lourdeur d'organisation et des coûts générés pour une petite commune de notre importance ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, a rejeté cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question diverse n'étant posée, la séance est levée à 22h50.

Le Maire

Roger MAMO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Roger MAMO', written in a cursive style.